



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Date de convocation : 7 avril 2023	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 7 avril 2023	Nombre de conseillers présents : 16
	Nombre de conseillers votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire de Cerny, à la suite de la convocation adressée le 7 avril 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, MM. VUITRY, MERLET, Mmes VUITRY, DENOYER, MM. PIERROT, JACQUET.

M. PRAT est parti après la délibération du point 5.

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. Alain PRAT
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE
Mme Alexandra BOURBIER à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Sylvie BARBERI
M. Bruno DUBOIS à Mme Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

N° 2023 / V / 4 – 7.1 Affectation des résultats de l'exercice 2022

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2023 / V / 2 – 7.1 relative au compte de gestion de l'exercice 2022,
VU la délibération n° 2023 / V / 3 – 7.1 relative au compte administratif de l'exercice 2022,
CONSIDÉRANT la nécessité d'affecter les résultats de l'exercice 2022 qui seront inscrits au budget de l'exercice 2023,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **Par 17 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**
(MM. VUITRY, MERLET, Mme VUITRY, M. PIERROT)

CONSTATE que l'exercice 2022 présente les résultats qui suivent :

Excédent de fonctionnement	352 321,51 €
Excédent de fonctionnement de l'année antérieure reporté	285 326,00 €
Excédent de clôture de la section de fonctionnement	637 647,51 €
Déficit d'investissement	- 852 816,93 €

Excédent d'investissement de l'année précédente reporté	491 091,87 €
Déficit de clôture de la section d'investissement	- 361 725,06 €
Déficit du reste à réaliser	- 188 138,01 €
Résultat de l'exercice 2022	- 500 495,42 €
Résultat de clôture 2022	275 922,45 €
Bénéfice à reporter en fonctionnement ou investissement	87 784,44 €

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus conformes aux écritures de l'ordonnateur.

DÉCIDE d'affecter les résultats de la manière suivante :

Section de fonctionnement	Excédent reporté (R002)	87 784,44 €
Section d'investissement	Déficit d'investissement reporté (D001)	361 725,06 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	549 863,07 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

